

Prise en compte des risques relatifs à la reprise d'activité post confinement

CONSTAT



Ces dernières semaines des événements techniques liés à la remise en service d'aéronefs stockés ont été rapportés à OSAC. Certains ont eu des conséquences en exploitation.

Tubes pitots obstrués et non détectés / nettoyés avant vol

10 événements ont entraîné des demi tours en vol, des arrêts d'urgence au décollage ou des retours au parking entre le 29 mai et le 19 juillet sur des aéronefs de type B737, A320, A330 et Embraer 190. Dans un cas, l'évènement s'est produit non pas après un déstockage, mais après 30 heures d'immobilisation.

Lancements de tâches de déstockage inappropriées

Une tâche de déstockage applicable aux aéronefs stockés depuis moins d'un mois a été lancée sur un aéronef stocké plus d'un mois.

Présence d'un nid d'oiseaux dans le capot BTP d'un hélicoptère

ANALYSE



Suite à l'arrêt brutal des opérations en raison de la crise COVID-19, les procédures de stockage n'ont pas toujours pu être mises en œuvre **dans les délais prévus** par les constructeurs, avec parfois des difficultés **d'approvisionnement** en matériels de stockage, Les événements ci-dessus illustrent par ailleurs les menaces liées à **l'environnement**, à la compréhension des procédures de déstockage à appliquer, voire au non-respect de procédures de déstockage. Ces menaces ont entraîné la **non-détection de FOD** (Foreign Object Damage).

A ces menaces, s'ajoutent parfois une organisation ou des conditions de travail perturbées par l'indisponibilité de personnel, une situation économique difficile, ou un grand nombre de tâches à réaliser dans un temps court (stockage / déstockage).

La direction et l'encadrement jouent un rôle clé dans l'instauration d'un cadre propice à une reprise d'activité sûre.

➔ Des mesures doivent être prises afin **d'éviter des événements indésirables** et de **réduire leurs conséquences**.

RECOMMANDATIONS POUR LA REMISE EN VOL DES AÉRONEFS



Vérification de l'état des équipements

- S'assurer du bon état des matériels essentiels au stockage (cache-pitot, flammes, ...) et de leur correcte mise en œuvre.
- Le stockage des avions ayant eu lieu après des arrêts brutaux des opérations, privilégier le doute sur l'état de l'aéronef, et appliquer les procédures spécifiques pour les cas les plus défavorables (suspicion de contamination des tubes pitots par exemple).

Respect des procédures

- S'assurer que les règles et procédures définies dans les manuels d'organismes et dans la documentation du constructeur sont rigoureusement respectées par chacun et en aucun cas altérées.
- Se rapprocher des constructeurs d'aéronefs ou d'équipements en cas de doute : par exemple, si les procédures des constructeurs ne semblent pas claires et adaptées à la situation.

Surveillance des activités contractées

- Mettre en place des contrôles pour s'assurer de l'effectivité et de la qualité des tâches demandées (phases stockage et déstockage) à des tiers.
- Impliquer les sous-traitants (notamment les organismes de maintenance) dans la gestion des risques relatifs à la reprise de l'activité.

Partage de l'information et le retour d'expérience (réseau interne, partenaires, autorités, instances représentatives)

La gestion de la sécurité en matière de navigabilité est une priorité, elle permet :

- 1) De prévenir les risques**
- 2) De réagir efficacement en cas d'événement**

Pour vous aider, la documentation suivante est mise à votre disposition :

Le Bulletin d'Information 2020/04 sur l'identification et la prise en compte des risques relatifs à la reprise des vols, sur le site d'OSAC : [Veille et documentation > Flashes et Informations > BI/BR](#)

Une page dédiée « EASA COVID-19 Resources » présentant tous les documents relatifs à la crise sanitaire, sur le site de l'EASA : [The Agency / COVID-19 / EASA COVID-19 Resources](#)